

P.V. n° 17 – Au Haillan

Présidente : Mme. BERTON.

Présents : Mmes. BOUTI - JUGE - MM. CASSIAU – CORNIER - DECHERF – LATRUBESSE - PRIETO.

Excusés : Mmes. BERNARD – NOIR – MM. RABBY (membre du Comité en charge du développement du football féminin) – LARBALETTE (C.D. Féminisation District 86).

Assistent : Mmes. COMBEAU (Présidente C.D. Féminines District 24) – VEDRINES (District 23) - MM. LATOURNERIE (C.D. Féminines District 33) - GAUVIN et MASSE (Président et membre C.D. Féminines District 79) – GILLET (C.D. Féminisation District 86) – REYNAERT (District 47) – SEYNAT (District 16) – GUITON (C.T.R. D.A.P. LFNA) – DAUBA (Directeur Pôle Espoirs Féminin de Mérignac).

*Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 105 euros.
Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).*

CHAMPIONNATS

FEMININES REGIONAL 1

Match n° **24661796** – Poule unique – F.C. Gradignan / Aviron Bayonnais du 05/03/2023

Courriel de l'Aviron Bayonnais du 04/03/2023 à 16h05 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'Aviron Bayonnais**.

Amende de 300 euros pour forfait à l'Aviron Bayonnais (2^{ème} forfait).

FEMININES REGIONAL 2

Match n° **24662862** – Poule B – Les Genêts d'Anglet Football / E.S. Canéjan du 05/03/2023

Courriel de l'E.S. Canéjan du 28/02/2023 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'E.S. Canéjan**.

Amende de 100 euros pour forfait à l'E.S. Canéjan (1^{er} forfait).

U16-U18 FEMININES A 11 – PHASE 2 – NIVEAU 2

Match n° **25441125** – Poule B – E.S. du Bramérit / A.S.J. Soyaux Charente du 04/03/2023

Courriel de l'E.S. du Bramérit du 01/03/2023 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'E.S. du Bramérit**.

Amende de 100 euros pour forfait à l'E.S. du Bramérit (1^{er} forfait).

Match n° **25441175** – Poule C – Limoges Football / C.S. St-Michel du 25/02/2023

Absence du C.S. St-Michel (club recevant et officiel présents).

La Commission déclare le **forfait du C.S. St-Michel**.

Amende de 100 euros pour forfait au C.S. St-Michel (2^{ème} forfait).

ECHANGES

- **Les championnats U18 F.**

Reprise de la diapositive sur laquelle nous avons travaillé longuement lors de la dernière réunion et nous la modifions en fonction des échanges.

[A consulter en fin de P.V.](#)

- **Présentation de la diapositive sur les championnats U15 F.**

Ces nouvelles organisations de nos championnats jeunes féminins devront être **présentées et votées lors d'un prochain comité de Ligue**.

[A consulter en fin de P.V.](#)

- **Point sur les éducatrices**

Constat désolant qu'un certain nombre de licenciées féminines passent des diplômes d'encadrement mais ne prennent pas par la suite de licence Educatrice ou Animatrice. Est-ce que ces licenciées encadrent des équipes par la suite ?

[A consulter en fin de P.V.](#)

Nous proposons de créer un groupe de travail pour trouver les raisons de ce constat et pour proposer des solutions afin de résoudre ces problèmes. Les membres de ce groupe de travail sont : Eric, Hervé, Vanessa, Olivier et Natacha.

Nous souhaitons faire une proposition afin qu'elle soit débattue et votée au prochain comité Ligue : Une joueuse qui passe une formation d'encadrement ou qui en a déjà une devrait avoir la gratuité sur une licence Animatrice ou Educatrice.

Deux formations (module U6/U7) réservées aux licenciées féminines vont être mises en place en avril 2023 (le 14 à Puymoyen et le 15 à Mérignac).

- **Foot U6/U11**

Le nombre de joueuses en U6/U11 a baissé dans les différents districts depuis la saison dernière.

Pourquoi ? Problème d'accueil ? Pas assez de compétitions ? Compétitions strictement féminines ?

Nous proposons là-aussi de créer un groupe de travail pour trouver les raisons de ce constat et pour proposer des solutions

L'« Opération foot à l'école » permettrait la découverte pour les novices et l'incitation pour les jeunes filles à signer en club : Trop peu de départements et de clubs mettent en place cette opération. Il est, dans certains secteurs, difficile d'intervenir dans l'éducation Nationale.)

- **Futsal**

Il faut continuer à réserver dans le calendrier général régional féminin (sauf pour les Féminines R1 et les U18 F. à 11 où les calendriers sont trop chargés) les week-ends de janvier afin que les Districts proposent cette pratique.

La mise en place du Challenge National Féminin Futsal doit se faire en premier dans les districts puis après au niveau ligue.



Commission régionale féminine

11 mars 2023



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

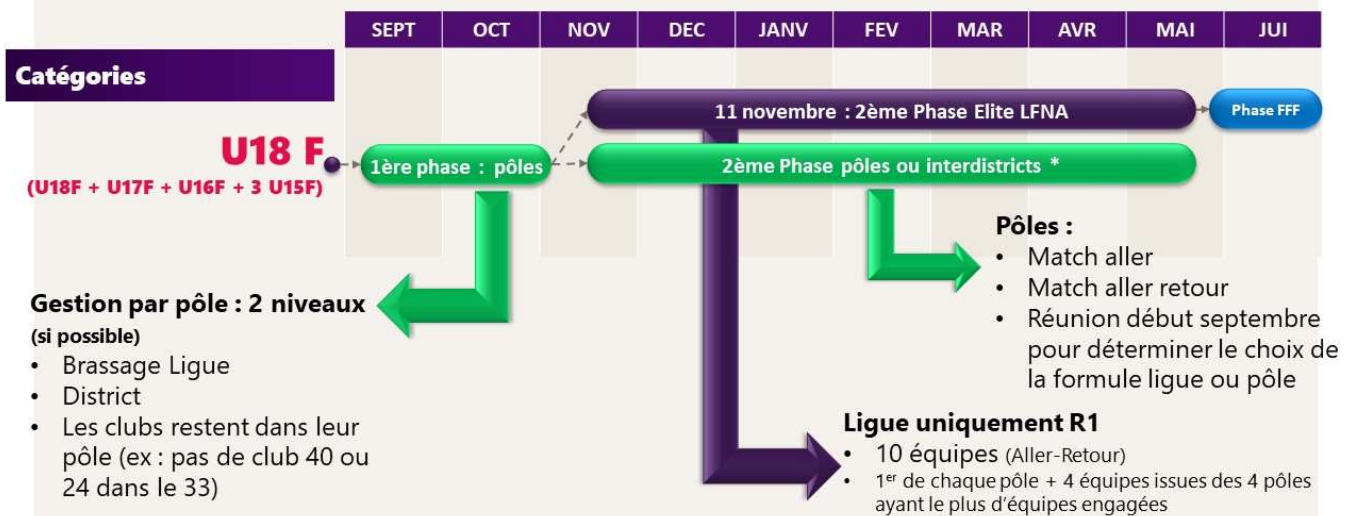
LES CATÉGORIES 2023-2024



PRATIQUES	Catégories	Effectif
U18F	U18F + U17F + U16F + 3 U15F	Foot à 11 Foot à 8 ou Foot à 11
U15F	U15F + U14F + 3 U13F	Foot à 11 Foot à 8 ou Foot à 11
U13F	U13F + U12F + 3 U11F	Foot à 8 / Foot à 5
U11F	U11F + U10F + 3 U9F	Foot à 8 / Foot à 5
U9F	U9F + U8F + 3 U7F	Foot à 5
U7F	3 U8F + U7F + U6F	Foot à 4 / Foot à 3

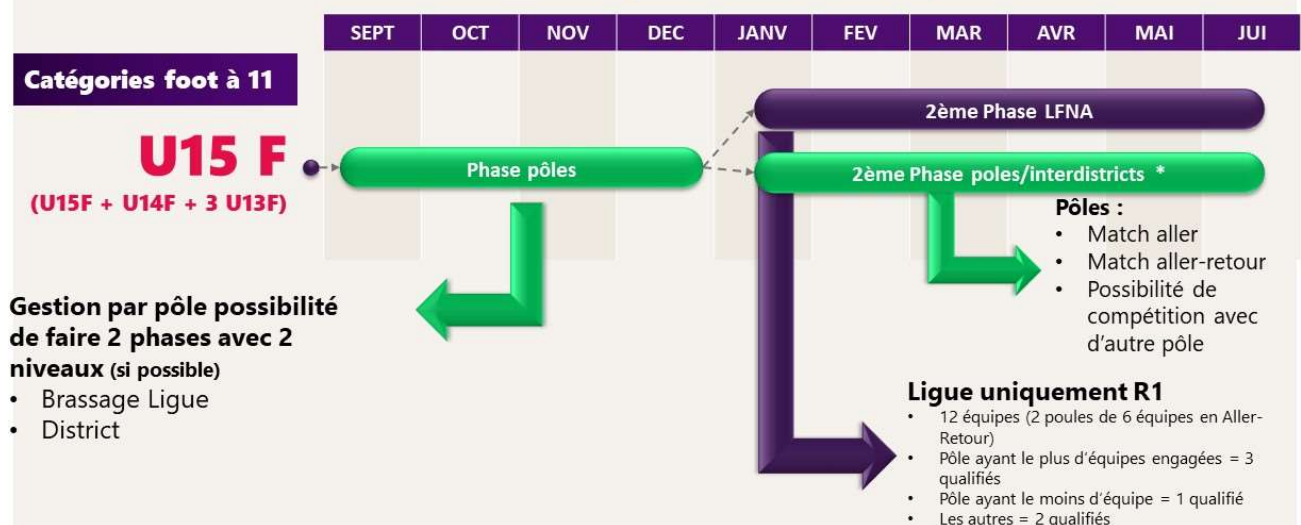
COMPÉTITIONS U18 F LFNA

Envoi qualifié ligue 30 oct 2023



COMPÉTITIONS U15 F LFNA

Envoi qualifié ligue





Hervé LATRUBESSE

Les éducatrices et dirigeantes

- Les éducatrices
- Les dirigeantes



Les éducatrices

🕒 On a pensé à ça ... et vous ?

- Formation féminine à 15 €
- Formation modulaire réservée aux femmes (1 session par district ou pôle), minimum Module U6/U7
- Créer un groupe d'éducatrices (titulaires CFF/BMF/BEF à l'image du club des 100 femmes)
- Opération 1 équipe – 1 maman (une date par district sur catégorie foot à 5)





Le foot des petites

Foot animation



COMPARATIF DES EFFECTIFS LICENCIES - LFNA / DISTRICTS sur 2 saisons - arrêté au 08 Février 2023

	L.F.N.A.		CHARENTE		CHARENTE-MARITIME		CORREZE		CREUSE						
Libre / Senior F	4 687	4 628	-1,26%	222	216	-2,70%	329	345	4,86%	346	362	4,62%	260	232	-10,77%
Libre / U16 - U19 F	1 871	2 069	10,58%	151	137	-9,27%	186	181	-2,69%	130	122	-6,53%	41	51	24,39%
Libre / U14 - U15 F	1 756	2 116	20,50%	67	77	14,93%	148	228	54,05%	98	111	13,27%	40	34	-15,00%
Libre / U12 - U13 F	1 866	2 087	11,84%	81	85	4,94%	143	157	9,79%	96	101	5,21%	37	40	8,11%
Libre / U6 - U11 F	4 486	4 017	-10,45%	245	217	-11,43%	428	357	-16,59%	211	177	-16,11%	94	97	3,19%

	DORDOGNE		GIRONDE		LANDES		LOT ET GARONNE		PYRENEES ATLANTIQUES						
Libre / Senior F	386	419	8,55%	966	988	2,28%	224	132	-41,07%	233	234	0,43%	425	326	-23,29%
Libre / U16 - U19 F	136	144	5,89%	416	480	15,89%	98	104	6,12%	65	95	46,15%	190	234	23,16%
Libre / U14 - U15 F	121	113	-6,61%	457	543	18,82%	129	116	-10,08%	71	108	52,11%	230	243	5,65%
Libre / U12 - U13 F	112	153	36,61%	464	554	19,40%	124	152	22,58%	93	94	1,08%	249	302	21,29%
Libre / U6 - U11 F	331	292	-11,78%	993	916	-7,75%	336	309	-8,04%	193	193	0,00%	673	586	-12,93%

	DEUX-SEVRES		VIENNE		HAUTE-VIENNE				
Libre / Senior F	304	340	11,84%	565	614	8,67%	427	420	-1,64%
Libre / U16 - U19 F	168	180	7,14%	204	232	13,73%	86	109	26,74%
Libre / U14 - U15 F	153	179	16,99%	163	246	50,92%	79	118	49,37%
Libre / U12 - U13 F	165	141	-14,55%	183	187	2,19%	119	121	1,68%
Libre / U6 - U11 F	344	274	-20,35%	331	317	-4,23%	307	282	-8,14%

CONSTATS

[Organisation Pratiques Jeunes Féminines LFNA \(22-23\).xlsx](#)

QUE PROPOSONS NOUS ?

- Proposition d'aide des clubs qui travaillent sur le petites (U6-U11F)
- Sensibilisation des présidents de clubs - référents féminins
- Faire une com sur le foot à l'école sur la possibilité d'être sur les CE
- Augmenter la com sur le foot à l'école
- Label EFF -> bronze pas U6-U13 mais U6-U11
- Proposer/imposer des plateaux EFF, rassemblements U6-U11 ou U9 avec toutes les filles et on fait les équipes sur place
- Créer un réseau RTJ/éducateurs EFF fort
- Communication sur la 1ère licence gratuite dans le cadre de l'EFF
- Imposer pour obtenir le label Bronze de participer aux rassemblements U6-U11

QUE PROPOSONS NOUS ?

- **Règlementation** (modifier la catégorie U19)
 - Mise en place saison 2024-2025
 - R1F : idem actuellement + participation d'une équipe dans les catégories entre U6 et U11F à 8 plateaux minimum (féminin en priorité, mixte sinon). Retirer le fait du groupement pour équipe de jeunes
 - R2F : + recommandé participation d'une équipe dans les catégories entre U6 et U11F à 8 plateaux minimum (féminin en priorité, mixte sinon)
 - Proposition pour les compétitions de pôle : 1 EFF + 8 licenciées U6-U13F
- Création de 2 groupes de travail :
 - Sur la pratique U6-U11F
 - Sur les éducatrices (Éric, Hervé)

PROPOSONS POUR LE CHALLENGE FUTSAL

- **2023-2024 : Seniors** : organisation idem challenge Fétis Lahitte (sous réserve des dates FFF)
 - Phase district : janvier dates libérées
 - Fin janvier : envoi des qualifiés en ligue
 - Phase ligue : en février
 - Phase nationale : mars
- **Saison ??? : U15 – U18F** : Organisation idem challenge Fétis Lahitte
 - Phase district : janvier dates libérées
 - Fin janvier : envoi des qualifiés en ligue
 - Phase ligue : en février
 - Phase nationale : mars

UNE ÉQUIPE UNE MAMAN LFNA

Principes :

- Sur un plateau identifié (foot à 5)
- Toutes les équipes sont encadrées par une femme



Les dirigeantes

On a pensé à ça ... et vous ?

- Saison 2022-2023 -> +10%
- Opération de fidélisation : organisation d'un déplacement sur une manifestation
- District : Parcours de la dirigeante = entraide, partage d'expérience, convivialité
- « Soirée dirigeante » dans le 64
- Féminisation des instances ?



Olivier GUITON

Toutes Foot

- Les éducatrices
- Les dirigeantes



Prochaine réunion : sur convocation.

La Présidente,
Natacha BERTON

Procès-Verbal validé le 10/04/2023 par la Secrétaire Générale, Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.